

Contact presse :

Entretien Nature & Territoire

02 43 67 70 24

contact@entretien-nature-territoire.fr

03 janvier 2019

Lancement du Label Animal & Cité®*La reconnaissance de la gestion durable de l'animal en ville*

Près de **800 programmes d'éco-pâturage** ont été recensés en France en 2018. Face à l'utilisation croissante des animaux en ville pour l'entretien des espaces verts (**+20% de croissance annuelle depuis 2010**) et pour répondre aux préoccupations sociétales, notamment liées au **bien-être animal**, la définition d'un **référentiel qualité** de la pratique était une préoccupation forte des professionnels du secteur et des collectivités locales.

Aussi, après un an de travail de fond et d'évaluation des différents usages sur le terrain, le groupe d'experts réuni par l'association Entretien Nature & Territoire, regroupant des spécialistes de l'ingénierie animal, des chercheurs universitaires et des représentants des collectivités est heureux de communiquer **le lancement du label « Animal & Cité® »**.

L'unique label pour les animaux en ville

Basé sur un référentiel exigeant et différenciant, le label « Animal & Cité® » s'adresse aux collectivités locales, aux établissements de santé, aux établissements scolaires, aux acteurs de l'urbanisme, aux entreprises qui entretiennent leurs espaces verts à l'aide d'animaux mais aussi aux prestataires de services en éco-pâturage. Le label est **attribué pour une durée de 3 ans**, après un audit de terrain permettant d'analyser **33 critères répartis sur 4 axes** (*réglementation et sécurité, éthique de l'animal, responsabilité sociale et gestion durable des espaces*).

A ce jour, déjà 10 structures ont vu leurs engagements récompensés par l'obtention du label, notons par exemple, la ville de Vitré (35), la ville d'Etaples-sur-Mer (62), le Conseil Départemental de la Mayenne (53) ou l'entreprise UMEA (85).